Silence, on assassine des inspecteurs du travail

Va-t-il falloir classer la profession d'inspecteur du travail parmi les métiers à risque ? Devra-t-on bientôt compléter leur formation par un entraînement militaire et leur fournir l'armement nécessaire pour l'exercice de leur périlleuse mission ? Après l'assassinat de deux d'entre eux, abattus comme des lapins par un agriculteur de Dordogne, ces questions sont d'une sanglante actualité. Le jour du drame, Sylvie Trémouille et Daniel Buffière entendaient vérifier les contrats de travailleurs saisonniers employés dans une exploitation agricole. Chacun sait que le recours à des clandestins traités comme du bétail est devenu une pratique aussi répandue que la pêche à la ligne. Mais l'agriculteur concerné n'a pas supporté que des fonctionnaires chargés de faire respecter la loi puissent venir lui chercher des poux dans la tonsure. Il a donc répondu avec un argument de poids : son fusil de chasse. Après un tel meurtre, on aurait pu s'attendre à des indignations généralisées, des sorties médiatiques courroucées. Que nenni. Les officiels ont fait le minimum syndical, comme si on pouvait trouver des circonstances atténuantes à un règlement de comptes digne d'un western. Les organisations agricoles de la région ont pleuré sur *« la désespérance paysanne »*, comme si deux inspecteurs du travail avaient tué un agriculteur, et non l'inverse. Quant aux médias, ils ont été moins prolixes que si un policier avait tué deux truands après un rodéo en voiture volée. Faut-il vraiment s'étonner de telles dérives ? Dans un pays où certains cultivent la loi du plus fort, dénoncent à tous crins le code du travail, vitupèrent le droit social, décèlent derrière chaque fonctionnaire un tortionnaire potentiel, et considèrent que l'Etat a pour vocation naturelle de pointer aux abonnés absents, tout est possible, y compris le pire. Chaque année, en Dordogne et en Lot-et-Garonne, certaines associations d'exploitants agricoles décernent « le prix de l'ours » à « l'inspecteur du travail le plus détestable ». Sur leur liste, deux noms pourront être biffés : Sylvie Trémoille et Daniel Buffière ■ *J.D.*

Hervé Gaymard remet à titre posthume la croix de l'ordre du mérite à l'inspecteur Daniel Buffière.

D. DESTAND / AFP

MARIANNE

Du 11 au 17 Sept. 2004

Les morts ne sont même plus égaux

Par Guy Konopnicki

Les religions décodent ce qu'elles ne tiennent pas les promesses. Elles nous jurent que les premiers seront les derniers, que tous seront égaux devant la mort. En vérité, les inspecteurs du travail abattus ensemble dans leur voiture ne sont pas égaux devant la mort. Ils ne sont pas égaux devant le cimetière, enfin, par le prix d'une aiguille. Par ailleurs, leurs noms, figurent dans la rubrique « crimes » engagée par le *Figaro*. Deux ministres avaient cru de même faire le déplacement, mais pas le premier pour de tels inspecteurs de police, il se trouve. Mais Sylvie Trémouille et Daniel Buffière n'inspectaient jamais que le travail. Dans cette fonction, on ne dispose pas d'armes de service, et en cas de malheur les armes de service se réduisent au minimum.

Il ne faut pas non plus mourir n'importe où. Le fonctionnaire doit être abattu en ville, dans un quartier sensible, en luttant contre l'insécurité. A la campagne, le petit patron défiant le code du travail n'est pas un délinquant, mais un pays auquel on doit des égards. S'il avait été un flic, ce serait un assassin. Toutes ces drôles d'affaires de meurtres, les gazettes des journaux pour quatre sous que l'on envisage, elle dit abattre quelques lignes pour un fonctionnaire et une femme tombés en essayant de faire respecter la loi.